



CHJ - Centre d'histoire judiciaire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CHJ - Centre d'histoire judiciaire. 2009, Université Lille 2 - Droit et santé. hceres-02032748

HAL Id: hceres-02032748

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032748>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

CENTRE D'HISTOIRE JUDICIAIRE – UMR 8025
de l'Université de Lille 2



Mars 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

CENTRE D'HISTOIRE JUDICIAIRE – UMR 8025
de l'Université de Lille 2



Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

mars 2009



Rapport d'évaluation



L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : CENTRE D'HISTOIRE JUDICIAIRE

Label demandé : UMR

N° si renouvellement : UMR 8025

Nom du directeur : M. Serge DAUCHY, directeur ; Mme Véronique DEMARS-SION, directeur adjointe

Université ou école principale :

Université de LILLE 2

Autres établissements et organismes de rattachement :

CNRS

Date(s) de la visite :

12 décembre 2008



Membres du comité d'évaluation

Président :

M. André CASTALDO, Université Panthéon-Assas, Paris 2

Experts :

M. Olivier CACHARD, Université de Nancy 2

M. Julien BOUDON, Université de Reims

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

M. Jean-Luc ALBERT, CNU

M. Jean-Louis HALPÉRIN, CoNRS

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

M. François SAINT-BONNET

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

M. Xavier VANDENDRIESSCHE, vice-président de l'Université

M. Régis MATRAN, vice-président du Conseil scientifique

Représentant(s) des organismes tutelles de l'unité :

M. Alain LAQUIEZE, Observateur représentant le CNRS



Rapport d'évaluation



1 • Présentation succincte de l'unité

- 1 directeur de recherches CNRS ; 3 prs ; 9 MCF ; 2 chercheurs associés ; 2 chercheurs CNRS ; 3 I.T.A. ; 1 IATOS Lille 2 ; 1 vacataire ;
- 9 doctorants ; 3 post-doctorants.

Nombre de thèses soutenues par rapport au nombre d'inscriptions : près de 90 %

- 3 thèses soutenues depuis 2006 ; 2 soutenances prévues fin décembre 2008.
- 11 publiants et publications régulières de l'ensemble des membres hors doctorants.

2 • Déroulement de l'évaluation

Le comité a entendu le directeur et la directrice-adjointe ainsi que les doctorants. L'Unité est présente au grand complet lors de ces exposés. Après une présentation précise et très suggestive des activités de l'Unité par le directeur, des échanges assez longs sont intervenus. Au total, la discussion a été extrêmement nourrie et concrète.

Il convient de signaler que l'évaluation *in situ* a été bien préparée par les documents (détaillés et fort bien faits) préalablement remis par l'Unité.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Le comité a été frappé par le dynamisme de l'unité, par l'excellent climat moral qui y règne et par le soutien de l'Université. Au départ, l'histoire de la justice a été la cible (avec des publications fort connues). Ce thème est toujours travaillé : les archives du parlement de Flandres sont explorées (ce qui permet des relations fructueuses avec le Centre d'Etude d'Histoire Juridique de Paris 2), et des publications qui font autorité illustrent ces recherches (sur les recueils d'arrêts et la motivation des décisions).

Depuis 2002, un élargissement temporel et, aussi géographique a été ménagé, en fonction des compétences humaines qui ont été intégrées à l'unité ou des chercheurs extérieurs qui collaborent avec elle (Faculté catholique, érudits de Douai...). Le champ d'investigation lié à la justice inclut maintenant la Belgique (Bruxelles), les Pays-Bas (Leyde) et l'Europe (notamment Francfort, qui est un partenaire privilégié). Les anciens protectorats d'Afrique du Nord (via le droit colonial) aussi : l'unité entretient à ce sujet des relations suivies avec d'autres équipes (par ex. Montpellier) et a également passé des conventions avec des Universités étrangères (Marrakech, Sousse). S'ajoute aussi un volet consacré à l'histoire du droit social, avec un souci de



droit comparé (Belgique, et, encore ici, Afrique du Nord). La tradition industrielle et sociale de la région permet de le comprendre. Les sujets de thèses sont en relation avec ces domaines.

Le projet scientifique 2010-2013, bien charpenté autour de trois thèmes, procède de ces orientations. Un « chapeau » commun donne une direction commune, la « *culture juridique et judiciaire* » (Europe et Outre-Mer). On retrouve certes deux des directions déjà empruntées. La troisième (« *Argumentation juridique et communication en droit* ») n'est pas, à vrai dire, novatrice, mais vise à un développement plus accentué (surtout international).

La recherche est valorisée aussi par un « portail » et une numérisation permanente, grâce à l'aide de l'Université, permet la création d'une banque de données.

L'unité est enfin un laboratoire d'accueil (pour les M2) et assure des enseignements (sur les fondements du droit) destinés aux futurs candidats à la magistrature ou au barreau. La sélectivité est la règle car, vu la relative étroitesse des débouchés, et afin d'avoir une réelle efficacité quant aux carrières, il importe de privilégier la qualité et non la quantité.

Des questions sont posées sur les relations avec les historiens « purs » et avec les disciplines de droit positif. Si, sur le premier point, des progrès sont souhaités par l'unité, il apparaît que les rapports avec les publicistes et les privatistes témoignent d'une collaboration étroite. Certaines matières, comme le droit pénal ou le droit de la famille, le permettent tout particulièrement et des développements sont envisagés, notamment pour l'Afrique du Nord.

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

Afin d'accompagner le rayonnement scientifique (en direction de la Scandinavie et des Etats-Unis d'Amérique, pays avec lesquels des relations sont d'ores et déjà nouées), il sera besoin d'étoffer le personnel « gestionnaire ». La mutualisation des moyens permettra toutefois d'assurer l'intendance.

Incontestablement, l'unité donne un appui considérable aux doctorants. Leur intégration a été un succès, y compris dans les colloques organisés à Lille. Outre la mise à disposition de moyens matériels, le financement de nombreux déplacements en vue de la participation à des manifestations scientifiques, un « vendredi de la recherche » se tient une fois par mois, en séance plénière, afin de suivre (sans empiéter sur la tâche des directeurs de thèse) l'avancement des travaux et de soutenir les chercheurs. L'émulation est excellente.

5 • Analyse de la vie de l'unité

Au fil de l'échange, l'excellence de l'ambiance de travail est remarquée, grâce à une communication intense. Les tâches ne sont pas cloisonnées. La gouvernance est incontestablement de la meilleure qualité.



6 • Conclusions

– Points forts :

- le dynamisme des dirigeants de l'unité, qui se retrouve dans le dynamisme de l'ensemble de ses membres.
- la production scientifique, avec ses deux versants (individuelle et collective).
- la très bonne insertion de l'unité au sein de l'Université de Lille 2, *via* la Faculté de droit.
- la bonne harmonie entre les thèmes de recherche traditionnels et l'ouverture à des thèmes nouveaux.

– Recommandations :

- Une interrogation se fait jour sur la contribution financière du CNRS. Même si l'unité paraît cependant dotée actuellement de ressources à peu près suffisantes, la mutualisation des services de gestion, déjà entamée, doit en effet être poursuivie. D'autant que, visiblement, l'unité cherche à développer encore plus ses relations scientifiques avec les Universités étrangères, déjà fréquentes. De ce fait, sa gestion va s'alourdir.
- Le thème de recherche sur le droit colonial devrait peut-être, pour être plus productive, faire l'objet de rapprochements plus nets avec d'autres équipes, méridionales, qui travaillent sur la même question.
- En définitive, les résultats de l'unité, le dynamisme de sa direction et de sa vie interne (observation qui a été relevée par l'ensemble du comité), sa très bonne intégration dans l'Université de Lille 2, l'intensité de ses relations avec l'étranger font bien augurer de son avenir.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A+	A	A+	A+	A+



Lille, le mercredi 6 mai 2009

Monsieur Pierre GLORIEUX
Directeur de la section des unités de
recherche.
Agence d'Evaluation de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur (AERES)
20, rue Vivienne
75002 PARIS

N/Réf. : CS/PMR/SD/09/05/28
V/Réf. : EVAL-0593560Z-S2100012119

**Objet : Observations sur le Rapport d'évaluation de l'Unité de recherche : Centre d'histoire
judiciaire dirigée par le Docteur Serge DAUCHY**

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie pour la qualité du rapport fourni à la suite de l'expertise de cette
unité de recherche.

Au titre de l'établissement, le Vice-Président du CS et moi-même n'avons aucune
remarque particulière à formuler en complément de celles exprimées par le Directeur dont
vous trouverez copie ci-jointe.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleures salutations.

Pr. Christian SERGHERAERT

Lille, le 5 mai 2009

Monsieur Pierre Glorieux
Directeur de la section des Unités de recherche
AERES

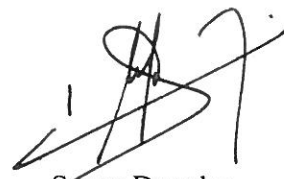
Monsieur le Directeur

J'ai bien reçu le rapport du Comité d'évaluation présidé par le Professeur A. Castaldo et j'ai donc pu prendre connaissance de son expertise à l'issue d'une évaluation qui, comme l'indique le rapport, a permis un échange nourri et fructueux entre le comité et l'ensemble des membres de l'unité.

Je suis sensible aux encouragements du Comité et ne doute pas que ses recommandations très pertinentes nous permettront de poursuivre une recherche, individuelle comme collective, de qualité et d'améliorer encore nos collaborations nationales et internationales avec les juristes et les historiens.

Je me permets d'apporter au rapport deux précisions ou corrections purement factuelles. Tout d'abord, en ce qui concerne la rubrique « Autres établissements et organismes de rattachement », il conviendrait de mentionner le CNRS, d'autant que nous sollicitons le renouvellement de notre label UMR. Ensuite, en ce qui concerne la « Présentation succincte de l'unité », je me permets de vous signaler la présence de 2 (et non 1) chercheurs CNRS : Jacques Lorgnier CR1 et Florence Renucci CR1, ainsi que d'un personnel IATOS Lille 2 (Ginette Melun).

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugerez utile, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée,



Serge Dauchy
Directeur du Centre d'Histoire Judiciaire
UMR 8025 (CNRS – Lille 2)